Avant-propos et mode d'emploi

Au terme de la III[ème] Assemblée Générale Extraordinaire du Synode des Évêques sur *Les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation*, célébrée en 2014, le Pape François a décidé de rendre publique la *Relatio Sinodi*, document par lequel se sont conclus les travaux synodaux. Dans le même temps, le Saint-Père a indiqué que ce document formera les *Lineamenta* de la XIV[ème] Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu du 4 au 25 octobre 2015 sur le thème *La vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain*.

La *Relatio Sinodi*, qui est envoyée comme *Lineamenta*, se conclut par ces mots : « Les réflexions proposées, fruit du travail synodal qui s'est déroulé dans une grande liberté et avec un mode d'écoute réciproque, entendent poser des questions et indiquer des perspectives qui devront mûrir et être précisées par la réflexion des Églises locales durant l'année qui nous sépare de l'Assemblée Générale. Ordinaire du Synode des Évêques » (Relatio Sinodi nº 62).

Aux *Lineamenta* s'ajoute une série de questions pour savoir comment le document a été reçu et pour solliciter l'approfondissement du travail entrepris au cours de l'Assemblée Extraordinaire. Il s'agit de « repenser avec une fraîcheur et un enthousiasme nouveaux à ce que la révélation, transmise dans la foi de l'Église, nous dit sur la beauté, sur le rôle et sur la dignité de la famille » (*Relatio Sinodi*, nº 4). Dans cette perspective, nous sommes appelés à vivre « une année pour mûrir, avec un vrai discernement spirituel, les idées proposées et trouver des solutions concrètes aux nombreuses difficultés et innombrables défis que les familles doivent affronter » (Pape François, *Discours de conclusion du Synode*, 18 octobre 2014).

Le résultat de cette consultation, de concert avec la *Relatio Sinodi*, constituera la matière pour l'Instrumentum laboris de la XIV[ème] Assemblée Générale Ordinaire de 2015.

Les Conférences épiscopales sont invitées à choisir les modalités adéquates pour cet objectif en impliquant toutes les composantes des Églises particulières et les institutions académiques, les organisations, les associations de laïcs et les autres instances ecclésiales.

• Pour le diocèse d'Aire-et-Dax, nous proposons donc de travailler en paroisse, en pays ou en groupe de divers ordre à partir du document ci-dessous.

Il est présenté de manière à ce que les questions suivent les paragraphes auxquels elles se réfèrent. Le sommaire est là pour vous aider à trouver rapidement le chapitre que vous souhaitez approfondir et les questions qui vont avec.
Merci de renvoyer votre contribution en précisant bien le/les numéro(s) des questions que vous traitez :

Synodefamille.aireetdax@yahoo.fr

Merci pour votre apport et que l'Esprit Saint vous aide dans votre réflexion !

la famille
Synode
2014

Sommaire

- **Question préalable se référant à toutes les sections de la *Relatio Sinodi***

- **Introduction de la *Relatio Sinodi***

- **I[ère] Partie**

  L'écoute : le contexte et les défis concernant la famille

1. Le contexte socioculturel- *Questions 1 à 4*
2. L'importance de la vie affective- *Question 5*
3. Le défi pour la pastorale- *Question 6*

- **II[ème] Partie**

  Le regard sur le Christ : l'Évangile de la famille

1. Le regard sur Jésus et la pédagogie divine dans l'histoire du salut- *Questions 7 à 11*
2. La famille dans le dessein salvifique de Dieu- *Questions 12 à 14*
3. La famille dans les documents de l'Église- *Questions 15 à 16*
4. L'indissolubilité du mariage et la joie de vivre ensemble- *Questions 17 à 19*
5. Vérité et beauté de la famille et miséricorde envers les familles blessées et fragiles- *Questions 20 à 22*

- **III[ème] Partie**

  La discussion : perspectives pastorales

1. Annoncer l'Évangile de la famille aujourd'hui, dans les différents contextes- *Questions 23-27*
2. Guider les futurs époux sur le chemin de la préparation au mariage- *Questions 28-29*
3. Accompagner les premières années de la vie conjugale- *Questions 30 à 31*
4. La pastorale des personnes qui vivent en union civile ou en concubinage- *Questions 32 à 34*
5. Prendre soin des familles blessées (séparés, divorcés non remariés, divorcés remariés, famille monoparentales)- *Questions 35 à 39*
6. L'attention pastorale envers les personnes ayant une orientation homosexuelle- *Question 40*
7. La transmission de la vie et le défi de la dénatalité- *Questions 41 à 44*
8. Le défi de l'éducation et le rôle de la famille dans l'évangélisation- *Questions 45 à 46*

- **Conclusion**

Question préalable se référant à toutes les sections de la *Relatio Sinodi*

- *Question 0 :*

La description de la réalité de la famille présente dans la *Relatio Sinodi* correspond-elle à ce que l'on constate dans l'Église et dans la société d'aujourd'hui ? Quels aspects absents peuvent être intégrés ?

Introduction de la *Relatio Sinodi*

1. Le Synode des Évêques réuni autour du Pape adresse ses pensées à toutes les familles du monde, avec leurs joies, leurs peines et leurs espérances. En particulier, il ressent le devoir de remercier le Seigneur pour la généreuse fidélité avec laquelle tant de familles chrétiennes répondent à leur vocation et à leur mission. Elles le font avec joie et avec foi même lorsque le chemin familial les place face à des obstacles, des incompréhensions et des souffrances. L'Église tout entière et ce Synode apprécient, remercient et encouragent ces familles. Durant la veillée de prière célébrée place Saint-Pierre, le 4 octobre 2014, en préparation du Synode sur la famille, le Pape François a évoqué de manière simple et concrète l'aspect central de l'expérience familiale dans la vie de tous, en s'exprimant ainsi : « Le soir descend désormais sur notre assemblée. C'est l'heure où l'on rentre volontiers chez soi pour se retrouver à la même table, entouré par la présence des liens d'affection, du bien accompli et reçu, des rencontres qui réchauffent le cœur et le font croître, comme un bon vin qui anticipe au cours de l'existence de l'homme la fête sans crépuscule. C'est aussi l'heure la plus douloureuse pour celui qui se retrouve en tête à tête avec sa propre solitude, dans le crépuscule amer de rêves et de projets brisés : combien de personnes traînent-elles leurs journées sur la voie sans issue de la résignation, de l'abandon, voire de la rancœur ; dans combien de maisons est venu à manquer le vin de la joie et donc la saveur — la sagesse même — de la vie [...] Ce soir, nous nous faisons la voix des uns et des autres à travers notre prière, une prière pour tous ».

2. Foyer de joies et d'épreuves, d'affections profondes et de relations parfois blessées, la famille est vraiment une « école d'humanité » (cf. Gaudium et Spes, 52), dont le besoin se fait fortement ressentir. En dépit des nombreux signaux de crise de l'institution familiale dans les divers contextes du " village global ", le désir de famille reste vif, spécialement chez les jeunes, et motive l'Église, experte en humanité et fidèle à sa mission, à annoncer sans relâche et avec une profonde conviction l'"Évangile de la famille " qui lui fut confié par la révélation de l'amour de Dieu en Jésus-Christ et enseigné par les Pères, par les Maîtres de la spiritualité et par le Magistère de l'Église. La famille revêt pour l'Église une importance toute particulière et, au moment où tous les croyants sont invités à sortir d'eux-mêmes, il est nécessaire que la famille se redécouvre comme sujet indispensable pour l'évangélisation. Notre pensée va au témoignage missionnaire de tant de familles.

3. L'Évêque de Rome a appelé le Synode des Évêques à réfléchir sur la réalité de la famille, décisive et précieuse, lors de son Assemblée Générale Extraordinaire d'octobre 2014, pour approfondir ensuite la réflexion lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en octobre 2015, ainsi que pendant l'année qui sépare les deux événements synodaux. « Le fait de *convenire in unum* autour de l'Évêque de Rome est déjà un événement de grâce, dans lequel la collégialité épiscopale se manifeste sur un chemin de discernement spirituel et pastoral » : c'est ainsi que le Pape François a décrit l'expérience synodale, en indiquant ses tâches, en se plaçant dans la double écoute des signes de Dieu et de l'histoire des hommes, ainsi que dans la double et unique fidélité qui s'ensuit.

4. À la lumière de ce même discours, nous avons recueilli les résultats de nos réflexions et de nos dialogues en trois parties : l'écoute, pour considérer la réalité de la famille aujourd'hui, dans la complexité de ses lumières et de ses ombres ; le regard fixé sur le Christ, pour repenser avec une fraîcheur et un enthousiasme nouveaux à ce que la révélation, transmise dans la foi de l'Église, nous dit sur la beauté, sur le rôle et sur la dignité de la famille ; la confrontation à la lumière du Seigneur Jésus pour discerner les voies permettant de rénover l'Église et la société dans leur engagement pour la famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme.

1. Le contexte socioculturel

5. Fidèles à l'enseignement du Christ, nous regardons la réalité de la famille aujourd'hui dans toute sa complexité, avec ses lumières et ses ombres. Nous pensons aux parents, aux grands-parents, aux frères et sœurs, aux parents proches et éloignés, ainsi qu'au lien entre deux familles que tisse tout mariage. Le changement anthropologique et culturel influence aujourd'hui tous les aspects de la vie et requiert une approche analytique et diversifiée. Il faut avant tout souligner les aspects positifs : la plus grande liberté d'expression et la plus grande reconnaissance des droits de la femme et des enfants, au moins dans certaines régions du monde. Mais, d'un autre côté, il faut également considérer le danger croissant que représente un individualisme exaspéré qui dénature les liens familiaux et qui finit par considérer chaque membre de la famille comme une île, en faisant prévaloir, dans certains cas, l'idée d'un sujet qui se construit selon ses propres désirs élevés au rang d'absolu. Il faut ajouter à cela une crise de la foi qui a touché de nombreux catholiques et qui est souvent à l'origine des crises du mariage et de la famille.

6. Une des plus grandes pauvretés de la culture actuelle est la solitude, fruit de l'absence de Dieu dans la vie des personnes et de la fragilité des relations. Il existe aussi une sensation générale d'impuissance vis-à-vis de la situation socio-économique qui finit souvent pas écraser les familles. Il en est ainsi à cause de la pauvreté et de la précarité de l'emploi qui ne cessent d'augmenter et qui sont parfois vécues comme un véritable cauchemar, ou bien à cause d'une lourde fiscalité qui n'encourage certes pas les jeunes à se marier. Souvent les familles se sentent abandonnées à cause du désintéressement et de la faible attention que leur accordent les institutions. Les conséquences négatives du point de vue de l'organisation sociale sont évidentes : de la crise démographique aux problèmes éducatifs, de la difficulté d'accueillir la vie naissante à l'impression de fardeau que représente la présence des personnes âgées, jusqu'au malaise affectif diffus qui aboutit parfois à la violence. L'État a la responsabilité de créer les conditions législatives et d'emploi pour garantir l'avenir des jeunes et les aider à réaliser leur projet de fonder une famille.

7. Il existe des contextes culturels et religieux qui présentent des défis particuliers. Dans certaines sociétés, la pratique de la polygamie demeure en vigueur, tout comme la coutume du " mariage par étapes " dans quelques contextes traditionnels. D'autres voient perdurer la pratique des mariages arrangés. Dans les pays où la présence de l'Église catholique est minoritaire, les mariages mixtes et de disparité de culte sont nombreux, avec toutes les difficultés qu'ils comportent par rapport à la configuration juridique, au baptême, à l'éducation des enfants et au respect réciproque du point de vue de la diversité de la foi. Ces mariages peuvent présenter le risque du relativisme ou de l'indifférence, mais ils peuvent aussi fournir une occasion de favoriser l'esprit œcuménique et le dialogue interreligieux dans une coexistence harmonieuse des communautés qui vivent en un même lieu. Dans de nombreux contextes, et pas seulement occidentaux, on voit se diffuser à large échelle la pratique de la cohabitation précédant le mariage ou même du concubinage qui ne visent pas à prendre une forme de lien institutionnel. À cela s'ajoute une législation civile qui compromet le mariage et la famille. En raison de la sécularisation, dans de nombreuses parties du monde, la référence à Dieu a fortement diminué et la foi n'est plus socialement partagée.

8. De nombreux enfants naissent en dehors du mariage, en particulier dans certains pays, et nombreux sont ceux qui grandissent ensuite avec un seul parent ou dans un contexte familial élargi ou reconstitué. Le nombre de divorces augmente et le cas de choix uniquement déterminés par des facteurs d'ordre économique n'est pas rare.

Les parents se disputent souvent les enfants, ceux-ci devenant alors les vraies victimes des déchirements familiaux. Les pères sont souvent absents, non seulement pour des raisons d'ordre économique, là où, en revanche, le besoin de les voir assumer plus clairement leur responsabilité envers les enfants et la famille se fait sentir. La dignité de la femme a encore besoin d'être défendue et promue. De fait, aujourd'hui, dans de nombreux contextes, le fait d'être une femme entraine des discriminations et le don même de la maternité est souvent pénalisé plutôt que présenté comme une valeur. Il ne faut pas non plus oublier les phénomènes croissants de violence dont les femmes sont victimes, parfois, hélas, au sein même des familles, ni la grave mutilation génitale de la femme, largement diffuse dans certaines cultures. L'exploitation sexuelle de l'enfance constitue, par ailleurs, une des réalités les plus scandaleuses et les plus perverses de la société actuelle. Les sociétés traversées par la violence à cause de la guerre, du terrorisme ou de la présence de la criminalité organisée connaissent, elles aussi, des situations familiales détériorées, surtout dans les grandes métropoles et dans leurs banlieues où s'accroît le phénomène dit des enfants des rues. En outre, les migrations représentent un autre signe des temps, qu'il faut affronter et comprendre, avec tout leur poids de conséquences sur la vie familiale.

- *Question 1.* ***Quelles sont les initiatives en cours et celles qui sont prévues concernant les défis que les contradictions culturelles posent à la famille (cf. nos 6-7) ; celles visant au réveil de la présence de Dieu dans la vie des familles ; celles qui tendent à l'éducation et à l'établissement de relations interpersonnelles solides ; celles qui tendent à favoriser des politiques sociales et économiques utiles à la famille ; celles pour résoudre les difficultés liées à l'attention envers les enfants, les personnes âgées et les membres de la famille qui sont malades ; celles pour affronter le contexte culturel plus spécifique où l'Église locale est impliquée ?***

- *Question 2.* ***Quels instruments d'analyse emploie-t-on et quels sont les résultats les plus importants concernant les aspects (positifs ou non) du changement anthropologique et culturel ? (cf. n° 5) Dans les résultats perçoit-on la possibilité de trouver des éléments communs dans le pluralisme culturel ?***

- *Question 3.* ***Au-delà de l'annonce et de la dénonciation, quelles sont les modalités choisies pour être présents comme Église auprès des familles dans les situations extrêmes ? (cf. n° 8). Quelles stratégies éducatives employer pour les prévenir ? Que peut-on faire pour soutenir et renforcer les familles croyantes, fidèles au lien ? Question 4. Comment l'action pastorale de l'Église réagit-elle à l'expansion du relativisme culturel dans la société sécularisée et au rejet qui en découle, de la part de beaucoup, du modèle de famille formé d'un homme et d'une femme unis par le lien conjugal et ouvert à la procréation ?***

2. L'importance de la vie affective

9. Face au cadre social ainsi tracé, nous rencontrons dans bien des parties du monde, chez les individus, un plus grand besoin de prendre soin de leur personne, de se connaître intérieurement, de mieux vivre en harmonie avec leurs émotions et leurs sentiments, de chercher des relations affectives de qualité ; cette juste aspiration peut ouvrir au désir de s'engager dans la construction de relations de don et de réciprocité créatives, solidaires et responsables, comme le sont les relations familiales. Le danger individualiste et le risque de vivre de façon égoïste sont importants. Le défi consiste, pour l'Église, à aider les couples à mûrir dans la dimension émotionnelle et dans le développement affectif, grâce à la promotion du dialogue, de la vertu et de la confiance dans l'amour miséricordieux de Dieu. Le plein engagement exigé dans le mariage chrétien peut constituer un fort antidote à la tentation d'un individualisme égoïste.

10. Dans le monde actuel, les tendances culturelles qui semblent imposer une affectivité sans limites, dont on veut explorer tous les versants, même les plus complexes, ne manquent pas. De fait, la question de la fragilité affective est d'une grande actualité : une affectivité narcissique, instable et changeante qui n'aide pas toujours les sujets à atteindre une plus grande maturité. Une certaine diffusion de la pornographie et de la commercialisation du corps est préoccupante, favorisée aussi par un usage incorrect d'internet, et il faut dénoncer la situation des personnes qui sont obligées de s'adonner à la prostitution. Dans ce contexte, les couples sont parfois incertains, hésitants et peinent à trouver les moyens de mûrir. Beaucoup sont ceux qui tendent à rester aux stades primaires de la vie émotionnelle et sexuelle. La crise du couple déstabilise la famille et peut provoquer, à travers les séparations et les divorces, de sérieuses conséquences sur les adultes, sur les enfants et sur la société, en affaiblissant l'individu et les liens sociaux. Le déclin démographique, dû à une mentalité antinataliste et encouragé par les politiques mondiales en matière de santé reproductive, entraine non seulement une situation où le renouvellement des générations n'est plus assuré, mais risque de conduire à terme à un appauvrissement économique et à une perte d'espérance en l'avenir. Le développement des biotechnologies a eu lui aussi un fort impact sur la natalité.

- *Question 5.* **De quelles façons et avec quelles activités les familles chrétiennes sont-elles engagées à rendre témoignage de la progression de la maturation affective aux yeux des jeunes générations ? Comment pourrait-on aider la formation des ministres ordonnés sur tous ces thèmes ? Quelles figures d'agents pastoraux spécifiquement qualifiés apparaissent-elles les plus urgentes ?**

3. Le défi de la pastorale

11. Dans ce contexte, l'Église ressent la nécessité de dire une parole de vérité et d'espérance. Il faut partir de la conviction que l'homme vient de Dieu et qu'en conséquence une réflexion capable de proposer à nouveau les grandes questions sur la signification de l'être humain peut trouver un terrain fertile dans les attentes les plus profondes de l'humanité. Les grandes valeurs du mariage et de la famille chrétienne correspondent à la recherche qui traverse l'existence humaine, même à une époque marquée par l'individualisme et par l'hédonisme. Il faut accueillir les personnes, avec leur existence concrète, savoir soutenir leur recherche, encourager leur désir de Dieu et leur volonté de faire pleinement partie de l'Église, même chez ceux qui ont connu un échec ou qui se trouvent dans les situations les plus disparates. Le message chrétien comporte toujours la réalité et la dynamique de la miséricorde et de la vérité, qui convergent dans le Christ.

• *Question 6.* ***Dans quelle proportion et à travers quels moyens la pastorale familiale ordinaire s'adresse-t-elle à ceux qui sont éloignés ? Quelles sont les lignes d'action mises en œuvre pour susciter et mettre en valeur le « désir de famille » semé par le Créateur dans le cœur de toute personne et présente en particulier chez les jeunes, même chez ceux qui vivent des situations familiales qui ne correspondent pas à la vision chrétienne ? Quel retour effectif avons-nous de la mission accomplie auprès d'eux ? Parmi les non baptisés, la présence des mariages naturels est-elle consistante, par rapport également au désir, chez les jeunes, de fonder une famille ?***

1. Le regard sur le Christ et la pédagogie divine dans l'histoire du salut

12. Afin de « contrôler notre allure sur le terrain des défis contemporains, la condition décisive est de garder le regard fixé sur Jésus Christ, de s'arrêter dans la contemplation et dans l'adoration de sa face [...]. En effet, chaque fois que nous revenons à la source de l'expérience chrétienne, de nouvelles routes et des possibilités impensables s'ouvrent » (Pape François, Discours du 4 octobre 2014). Jésus a regardé avec amour et tendresse les femmes et les hommes qu'il a rencontrés, en accompagnant leurs pas avec vérité, patience et miséricorde, tout en annonçant les exigences du Royaume de Dieu.

13. Étant donné que l'ordre de la création est déterminé par l'orientation vers le Christ, il faut distinguer sans les séparer les différents degrés à travers lesquels Dieu communique à l'humanité la grâce de l'alliance. En raison de la pédagogie divine, selon laquelle l'ordre de la création évolue dans celui de la rédemption à travers des étapes successives, il faut comprendre la nouveauté du sacrement nuptial chrétien dans la continuité avec le mariage naturel des origines. Nous comprenons ici la façon d'agir salvifique de Dieu, aussi bien dans la création que dans la vie chrétienne. Dans la création : puisque tout a été fait par le Christ et en vue de Lui (cf. Col 1, 16), les chrétiens « découvrent avec joie et respect les semences du Verbe qui s'y trouvent cachées ; ils doivent en même temps être attentifs à la transformation profonde qui s'opère parmi les nations » (Ad Gentes, 11). Dans la vie chrétienne : étant donné que par le Baptême, le croyant est inséré dans l'Église par le biais de cette Église domestique qu'est sa famille, il entreprend ce « processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu » (Familiaris Consortio, 9), grâce à une conversion permanente à l'amour qui sauve du péché et donne la vie en plénitude.

14. Se référant au dessein initial sur le couple humain, Jésus lui-même réaffirme l'union indissoluble entre l'homme et la femme, tout en disant qu'« en raison de votre dureté de cœur, Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; mais dès l'origine il n'en fut pas ainsi » (Mt 19, 8). L'indissolubilité du mariage (« Eh bien ! ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer », Mt 19, 6), ne doit pas avant tout être compris comme un " joug " imposé aux hommes, mais bien plutôt comme un " don " fait aux personnes unies par le mariage. De la sorte, Jésus montre que la condescendance divine accompagne toujours le chemin de l'homme, par sa grâce elle guérit et transforme le cœur endurci en l'orientant vers son origine, à travers le chemin de la croix. Les Évangiles font clairement ressortir l'exemple de Jésus qui est paradigmatique pour l'Église. En effet, Jésus a pris place dans une famille, il a commencé à accomplir ses premiers signes au cours d'une fête nuptiale à Cana, il a annoncé le message concernant la signification du mariage comme plénitude de la révélation qui permet de retrouver le projet originel de Dieu (cf. Mt 19, 3). Mais, en même temps, il a mis en pratique la doctrine enseignée, manifestant ainsi le véritable sens de la miséricorde. Ceci apparaît clairement dans les rencontres avec la Samaritaine (cf. Jn 4, 1-30) et avec la femme adultère (cf. Jn 8, 1-11) où Jésus, par une attitude d'amour envers la personne pécheresse, conduit au repentir et à la conversion (« va, désormais ne pèche plus »), condition du pardon.

> • *Question 7.* ***Le regard tourné vers le Christ ouvre de nouvelles possibilités. « En effet, chaque fois que nous revenons à la source de l'expérience chrétienne, de nouvelles routes et des possibilités impensables s'ouvrent ». Comment est utilisé l'enseignement de l'Écriture Sainte dans l'action pastorale envers les familles ? Dans quelle mesure ce regard alimente une pastorale familiale courageuse et fidèle ?***

- *Question 8.* ***Quelles valeurs du mariage et de la famille les jeunes et les conjoints voient se réaliser dans leur vie ? Et sous quelle forme ? Certaines valeurs peuvent-elles être mises en lumière ? Quelles sont les dimensions de péché à éviter et à surmonter ?***

- *Question 9.* ***En harmonie avec la pédagogie divine, quelle pédagogie humaine faut-il envisager pour mieux comprendre ce qui est requis de la pastorale de l'Église face à la maturation de la vie de couple, vers le futur mariage ?***

- *Question 10.* ***Que faire pour montrer la grandeur et la beauté du don de l'indissolubilité, da façon à susciter le désir de la vivre et de la construire toujours davantage ?***

- *Question 11.* ***De quelle manière pourrait-on aider à comprendre que la relation avec Dieu permet de vaincre les fragilités qui sont inscrites aussi dans les relations conjugales ? Comment témoigner que la bénédiction de Dieu accompagne tout mariage authentique ? Comment manifester que la grâce du sacrement soutient les époux tout au long du chemin de leur vie ?***

2. La famille dans le dessein salvifique de Dieu

15. Les paroles de vie éternelle que Jésus a laissées à ses disciples comprenaient l'enseignement sur le mariage et la famille. Cet enseignement de Jésus nous permet de distinguer trois étapes fondamentales du projet de Dieu sur le mariage et la famille. Au début, il y a la famille des origines, quand Dieu créateur institua le mariage primordial entre Adam et Ève, comme fondement solide de la famille. Non seulement Dieu a créé l'être humain, homme et femme (cf. Gn 1, 27), mais il les a bénis pour qu'ils soient féconds et se multiplient (cf. Gn 1, 28). C'est pourquoi, « l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et ils deviennent une seule chair » (Gn 2, 24). Cette union a été endommagée par le péché et est devenue la forme historique du mariage au sein du peuple de Dieu, pour lequel Moïse concéda la possibilité de rédiger un acte de divorce (cf. Dt 24, 1sq). Cette forme prévalait encore à l'époque de Jésus. Avec son avènement et la réconciliation du monde déchu grâce à la rédemption qu'il a accomplie, l'ère inaugurée par Moïse s'acheva.

16. Jésus, qui a réconcilié toutes choses en lui, a ramené le mariage et la famille à leur forme originelle (cf. Mc 10, 1-12). La famille et le mariage ont été rachetés par le Christ (cf. Ep 5, 21-32), restaurés à l'image de la Très Sainte Trinité, mystère d'où jaillit tout amour véritable. L'alliance sponsale, inaugurée dans la création et révélée dans l'histoire du salut, reçoit la pleine révélation de sa signification dans le Christ et dans son Église. Du Christ, à travers l'Église, le mariage et la famille reçoivent la grâce nécessaire pour témoigner de l'amour de Dieu et vivre la vie de communion. L'Évangile de la famille traverse l'histoire du monde depuis la création de l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 26-27) jusqu'à l'accomplissement du mystère de l'Alliance dans le Christ à la fin des siècles avec les noces de l'Agneau (cf. Ap 19, 9 ; Jean-Paul II, Catéchèses sur l'amour humain).

- *Question 12.* ***Comment pourrait-on faire comprendre que le mariage chrétien correspond à la disposition originelle de Dieu et qu'il constitue donc une expérience de plénitude, et non pas une limite ?***

- *Question 13.* ***Comment concevoir la famille comme « Église domestique » (cf. LG 11), sujet et objet de l'action évangélisatrice au service du Royaume de Dieu ?***

- *Question 14.* ***Comment promouvoir la conscience de l'engagement missionnaire de la famille ?***

3. La famille dans les documents de l'Église

17. « Au cours des siècles, l'Église n'a pas manqué d'offrir son enseignement constant sur le mariage et la famille. Une des expressions les plus élevées de ce Magistère a été proposée par le Concile Œcuménique Vatican II, dans la Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, qui consacre un chapitre entier à la promotion de la dignité du mariage et de la famille (cf. *Gaudium et Spes* 47-52). Il a qualifié le mariage de communauté de vie et d'amour (cf. *Gaudium et Spes* 48), en plaçant l'amour au centre de la famille et en montrant, en même temps, la vérité de cet amour face aux différentes formes de réductionnisme présentes dans la culture contemporaine. Le " véritable amour conjugal " (*Gaudium et Spes* 49) implique le don réciproque de soi, inclut et intègre la dimension sexuelle et l'affectivité, en correspondant au dessein divin (cf. *Gaudium et Spes* 48-49). De plus, *Gaudium et Spes* 48 souligne l'enracinement des époux dans le Christ : le Christ Seigneur " vient à la rencontre des époux chrétiens dans le sacrement du mariage " et demeure avec eux. Dans l'incarnation, il assume l'amour humain, le purifie, le conduit à sa plénitude et donne aux époux, avec son Esprit, la capacité de le vivre en imprégnant toute leur vie de foi, d'espérance et de charité. De la sorte, les époux sont comme consacrés et, par une grâce spécifique, ils édifient le Corps du Christ et constituent une Église domestique (cf. *Lumen Gentium*, 11). Aussi l'Église, pour comprendre pleinement son mystère, regarde-t-elle la famille humaine qui le manifeste d'une façon authentique » (*Instrumentum Laboris*,4).

18. « Dans le sillage du Concile Vatican II, le Magistère pontifical a approfondi la doctrine sur le mariage et sur la famille. Paul VI, en particulier, par l'Encyclique *Humanae Vitae*, a mis en lumière le lien intime entre l'amour conjugal et l'engendrement de la vie. Saint Jean-Paul II a consacré à la famille une attention particulière à travers ses catéchèses sur l'amour humain, sa « Lettre aux familles » (*Gratissimam Sane*) et surtout dans l'Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio*. Dans ces documents, ce Pape a qualifié la famille de " voie de l'Église " ; il a offert une vision d'ensemble sur la vocation à l'amour de l'homme et de la femme ; il a proposé les lignes fondamentales d'une pastorale de la famille et de la présence de la famille dans la société. En particulier, s'agissant de la charité conjugale (cf. *Familiaris Consortio*, 13), il décrit la façon dont les époux, dans leur amour mutuel, reçoivent le don de l'Esprit du Christ et vivent leur appel à la sainteté » (*Instrumentum Laboris*, 5).

19. « Benoît XVI, dans l'Encyclique *Deus Caritas Est*, a repris le thème de la vérité de l'amour entre homme et femme, qui ne s'éclaire pleinement qu'à la lumière de l'amour du Christ crucifié (cf. *Deus Caritas Est*, 2). Il y réaffirme que : " Le mariage fondé sur un amour exclusif et définitif devient l'icône de la relation de Dieu avec son peuple et réciproquement: la façon dont Dieu aime devient la mesure de l'amour humain " (*Deus Caritas Est*, 11). Par ailleurs, dans son Encyclique Caritas in Veritate, il met en évidence l'importance de l'amour comme principe de vie dans la société (cf. *Caritas in Veritate*, 44), lieu où s'apprend l'expérience du bien commun » (*Instrumentum Laboris*, 6).

20. « Le Pape François, abordant le lien entre la famille et la foi, écrit dans l'Encyclique *Lumen Fidei* : " La rencontre avec le Christ - le fait de se laisser saisir et guider par son amour - élargit l'horizon de l'existence et lui donne une espérance solide qui ne déçoit pas. La foi n'est pas un refuge pour ceux qui sont sans courage, mais un épanouissement de la vie. Elle fait découvrir un grand appel, la vocation à l'amour, et assure que cet amour est fiable, qu'il vaut la peine de se livrer à lui, parce que son fondement se trouve dans la fidélité de Dieu, plus forte que notre fragilité " (*Lumen Fidei*, 53) » (*Instrumentum Laboris*, 7).

- *Question 15.* ***La famille chrétienne vit sous le regard aimant du Seigneur et c'est dans le rapport avec Lui qu'elle grandit comme véritable communauté de vie et d'amour. Comment développer la spiritualité de la famille et comment aider les familles à être un lieu de vie nouvelle dans le Christ ?***

- *Question 16.* ***Comment développer et promouvoir des initiatives de catéchèse qui fassent connaître et qui aident à vivre l'enseignement de l'Église sur la famille, en favorisant le dépassement de la distance éventuelle entre ce qui est vécu et ce qui est professé, et en proposant des chemins de conversion ?***

4. L'indissolubilité du mariage et la joie de vivre ensemble

21. Le don réciproque constitutif du mariage sacramentel est enraciné dans la grâce du baptême qui établit l'alliance fondamentale de chaque personne avec le Christ dans l'Église. Dans l'accueil réciproque et avec la grâce du Christ, les futurs époux se promettent un don total, une fidélité et une ouverture à la vie, ils reconnaissent comme éléments constitutifs du mariage les dons que Dieu leur offre, en prenant au sérieux leur engagement réciproque, en son nom et devant l'Église. Or, dans la foi, il est possible d'assumer les biens du mariage comme des engagements plus faciles à tenir grâce à l'aide de la grâce du sacrement. Dieu consacre l'amour des époux et confirme son indissolubilité, en leur offrant son aide pour vivre la fidélité, l'intégration réciproque et l'ouverture à la vie. Par conséquent, le regard de l'Église se tourne vers les époux comme vers le cœur de la famille entière qui tourne à son tour son regard vers Jésus.

22. Dans cette même perspective, faisant nôtre l'enseignement de l'Apôtre, selon qui toute la création a été pensée dans le Christ et en vue de lui (cf. Col 1, 16), le Concile Vatican II a voulu exprimer son appréciation du mariage naturel et des éléments valables présents dans les autres religions (cf. Nostra Aetate, 2) et dans les cultures, malgré les limites et les insuffisances (cf. Redemptoris Missio, 55). La présence des semina Verbi dans les cultures (cf. Ad Gentes, 11) pourrait aussi être appliquée, par certains aspects, à la réalité du mariage et de la famille de nombreuses cultures et de personnes non chrétiennes. Il existe, par ailleurs, des éléments valides aussi dans certaines formes se situant hors du mariage chrétien – mais toujours fondé sur la relation stable et vraie entre un homme et une femme -, que nous considérons, quoi qu'il en soit, comme étant orientées vers lui. Le regard tourné vers la sagesse humaine des peuples et des cultures, l'Église reconnaît aussi cette famille comme la cellule de base nécessaire et féconde à la coexistence humaine.

- *Question 17.* ***Quelles sont les initiatives qui pourraient aider à comprendre la valeur du mariage indissoluble et fécond comme voie de pleine réalisation personnelle?***

- *Question 18.* ***Comment proposer la famille comme lieu unique, sous de nombreux aspects, pour réaliser la joie des êtres humains ?***

- *Question 19.* ***Le Concile Vatican II a exprimé son appréciation pour le mariage naturel, renouvelant ainsi une antique tradition ecclésiale. Dans quelle mesure les pastorales diocésaines savent aussi mettre en valeur cette sagesse des peuples, fondamentale pour la culture et la société communes ?***

5. Vérité et beauté de la famille et miséricorde envers les familles blessées ou fragiles

23. C'est avec une joie intime et une profonde consolation que l'Église regarde les familles qui demeurent fidèles aux enseignements de l'Évangile, en les remerciant et en les encourageant pour le témoignage qu'elles offrent. En effet, elles rendent crédible la beauté du mariage indissoluble et fidèle pour toujours. C'est dans la famille, « que l'on pourrait appeler Église domestique » (*Lumen Gentium*, 11), que mûrit la première expérience ecclésiale de la communion entre les personnes, où se reflète, par grâce, le mystère de la Sainte Trinité. « C'est ici que l'on apprend l'endurance et la joie du travail, l'amour fraternel, le pardon généreux, même réitéré, et surtout le culte divin par la prière et l'offrande de sa vie » (*Catéchisme de l'Église Catholique*, 1657). La Sainte Famille de Nazareth en est l'admirable modèle ; c'est à son école que « nous comprenons pourquoi nous devons avoir une discipline spirituelle, si nous voulons suivre la doctrine de l'Évangile et devenir des disciples du Christ » (Paul VI, *Discours à Nazareth*, 5 janvier 1964). L'Évangile de la famille nourrit également ces germes qui attendent encore de mûrir et doit prendre soin des arbres qui se sont desséchés et qui ont besoin de ne pas être négligés.

24. L'Église, en tant que maîtresse sûre et mère prévenante, tout en reconnaissant que, pour les baptisés, il n'existe pas d'autre lien nuptial que le lien sacramentel et que toute rupture de ce dernier va à l'encontre de la volonté de Dieu, est également consciente de la fragilité de nombreux de ses fils qui peinent sur le chemin de la foi. « Par conséquent, sans diminuer la valeur de l'idéal évangélique, il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possibles de croissance des personnes qui se construisent jour après jour. […] Un petit pas, au milieu de grandes limites humaines, peut être plus apprécié de Dieu que la vie extérieurement correcte de celui qui passe ses jours sans avoir à affronter d'importantes difficultés. La consolation et l'aiguillon de l'amour salvifique de Dieu, qui œuvre mystérieusement en toute personne, au-delà de ses défauts et de ses chutes, doivent rejoindre chacun» (*Evangelii Gaudium*, 44).

25. Dans l'optique d'une approche pastorale envers les personnes qui ont contracté un mariage civil, qui sont divorcées et remariées, ou qui vivent simplement en concubinage, il revient à l'Église de leur révéler la divine pédagogie de la grâce dans leurs vie et de leur aider à parvenir à la plénitude du plan de Dieu sur eux. En suivant le regard du Christ, dont la lumière éclaire tout homme (cf. Jn 1, 9 ; *Gaudium et Spes*, 22), l'Église se tourne avec amour vers ceux qui participent à sa vie de manière incomplète, tout en reconnaissant que la grâce de Dieu agit aussi dans leurs vies, leur donnant le courage d'accomplir le bien, pour prendre soin l'un de l'autre avec amour et être au service de la communauté dans laquelle ils vivent et travaillent.

26. L'Église regarde avec appréhension la méfiance de tant de jeunes vis-à-vis de l'engagement conjugal et souffre de la précipitation avec laquelle beaucoup de fidèles décident de mettre fin au lieu assumé, pour en instaurer un autre. Ces fidèles, qui font partie de l'Église ont besoin d'une attention pastorale miséricordieuse et encourageante, en distinguant attentivement les situations. Les jeunes baptisés doivent être encouragés à ne pas hésiter devant la richesse que le sacrement du mariage procure à leurs projets d'amour, forts du soutien qu'ils reçoivent de la grâce du Christ et de la possibilité de participer pleinement à la vie de l'Église.

27. En ce sens, une dimension nouvelle de la pastorale familiale contemporaine consiste à accorder une grande attention à la réalité des mariages civils entre homme et femme et, en tenant bien compte des différences, des concubinages. Quand l'union atteint une stabilité

consistante à travers un lien public, elle est caractérisée par une affection profonde, confère des responsabilités à l'égard des enfants, donne la capacité de surmonter les épreuves et peut être considérée comme une occasion à accompagner dans le développement menant au sacrement du mariage. Très souvent, en revanche, le concubinage s'établit non pas en vue d'un futur mariage, mais sans aucune intention d'établir un rapport institutionnel.

28. Conformément au regard miséricordieux de Jésus, l'Église doit accompagner d'une manière attentionnée ses fils les plus fragiles, marqués par un amour blessé et égaré, en leur redonnant confiance et espérance, comme la lumière du phare d'un port ou d'un flambeau placé au milieu des gens pour éclairer ceux qui ont perdu leur chemin ou qui se trouvent au beau milieu de la tempête. Conscients que la miséricorde la plus grande consiste à dire la vérité avec amour, nous allons au-delà de la compassion. L'amour miséricordieux, tout comme il attire et unit, transforme et élève. Il invite à la conversion. C'est également ainsi que nous comprenons l'attitude du Seigneur, qui ne condamne pas la femme adultère, mais lui demande de ne plus pécher (cf. Jn 8, 1-11).

- *Question 20.* ***Comment aider à comprendre que personne n'est exclu de la miséricorde de Dieu et comment exprimer cette vérité dans l'action pastorale de l'Église envers les familles, en particulier celles qui sont blessées et fragiles ?***

- *Question 21.* ***Comment les fidèles peuvent-ils montrer à l'égard des personnes qui ne sont pas encore parvenues à la pleine compréhension du don d'amour du Christ, une attitude d'accueil et d'accompagnement confiant, sans jamais renoncer à l'annonce des exigences de l'Évangile ?***

- *Question 22.* ***Qu'est-il possible de faire pour que dans les diverses formes d'union – où l'on peut trouver des valeurs humaines – l'homme et la femme ressentent le respect, la confiance et l'encouragement à grandir dans le bien de la part de l'Église et soient aidées à atteindre la plénitude du mariage chrétien ?***

1. Annoncer l'Évangile de la famille aujourd'hui, dans les différents contextes

29. Le dialogue synodal s'est attardé sur plusieurs questions pastorales plus urgentes devant trouver des solutions concrètes dans les Églises locales, dans la communion " cum Petro et sub Petro ". L'annonce de l'Évangile de la famille constitue une urgence pour la nouvelle évangélisation. L'Église est appelée à le mettre en pratique, avec une tendresse de mère et une clarté de maîtresse (cf. Ep 4, 15), dans la fidélité à la kénose miséricordieuse du Christ. La vérité s'incarne dans la fragilité humaine non pour la condamner, mais pour la sauver (cf. Jn 3,16-17).

30. Évangéliser est une responsabilité de l'ensemble du peuple de Dieu, chacun selon son ministère et son charisme. Sans le témoignage joyeux des époux et des familles, Églises domestiques, l'annonce, même si elle est correcte, risque d'être incomprise ou de se noyer dans la mer des mots qui caractérise notre société (cf. *Novo Millennio Ineunte*, 50). Les Pères synodaux ont souligné à plusieurs reprises que les familles catholiques sont appelées, en vertu de la grâce du sacrement nuptial, à être elles-mêmes des sujets actifs de la pastorale familiale.

31. Il sera décisif de mettre en relief la primauté de la grâce et donc les possibilités que donne l'Esprit dans le sacrement. Il s'agit de faire en sorte que les personnes puissent expérimenter que l'Évangile de la famille est une joie qui « remplit le cœur et la vie tout entière », car dans le Christ nous sommes « libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement » (*Evangelii Gaudium*, 1). À la lumière de la parabole du semeur (cf. Mt 13, 3-9), notre devoir est de coopérer pour les semailles : le reste, c'est l'œuvre de Dieu. Il ne faut pas oublier non plus que l'Église qui prêche sur la famille est un signe de contradiction.

32. C'est pourquoi une conversion missionnaire est demandée à toute l'Église : il est nécessaire de ne pas s'en tenir à une annonce purement théorique et détachée des problèmes réels des gens. Il ne faut jamais oublié que la crise de la foi a comporté une crise du mariage et de la famille et, en conséquence, la transmission de cette même foi des parents aux enfants s'est souvent interrompue. Face à une foi forte, l'imposition de certaines perspectives culturelles qui affaiblissent la famille et le mariage est sans incidence.

33. La conversion est aussi celle du langage afin que celui-ci apparaisse comme étant effectivement significatif. L'annonce doit faire connaître par l'expérience que l'Évangile de la famille est une réponse aux attentes les plus profondes de la personne humaine : à sa dignité et à sa pleine réalisation dans la réciprocité, dans la communion et dans la fécondité. Il ne s'agit pas seulement de présenter des normes, mais de proposer des valeurs, en répondant ainsi au besoin que l'on constate aujourd'hui, même dans les pays les plus sécularisés.

34. La Parole de Dieu est source de vie et de spiritualité pour la famille. Toute la pastorale familiale devra se laisser modeler intérieurement et former les membres de l'Église domestique grâce à la lecture orante et ecclésiale de l'Écriture Sainte. La Parole de Dieu n'est pas seulement une bonne nouvelle pour la vie privée des personnes, mais c'est aussi un critère de jugement et une lumière pour le discernement des différents défis auxquels sont confrontés les époux et les familles.

35. En même temps, de nombreux Pères synodaux ont insisté sur une approche plus positive des richesses des diverses expériences religieuses, sans pour autant passer sous silence les difficultés. Dans ces diverses réalités religieuses et dans la grande diversité culturelle qui caractérise les nations, il est opportun d'apprécier d'abord les possibilités positives et, à la lumière de celles-ci, d'évaluer les limites et les carences.

36. Le mariage chrétien est une vocation qui s'accueille par une préparation adéquate au long d'un itinéraire de foi, avec un discernement mûr, et qui ne doit pas seulement être considéré comme une tradition culturelle ou une exigence sociale ou juridique. Par conséquent, il faut organiser des parcours capables d'accompagner la personne et le couple de façon à ce qu'à la communication des contenus de la foi s'unisse l'expérience de vie offerte par la communauté ecclésiale tout entière.

37. La nécessité d'un renouveau radical de la pratique pastorale à la lumière de l'Évangile de la famille, en dépassant les optiques individualistes qui la caractérisent encore, a été rappelée à maintes reprises. C'est pourquoi, l'insistance a souvent été mise sur le renouveau de la formation des prêtres, des diacres et des autres agents pastoraux, notamment avec une plus grande implication des familles elles-mêmes.

38. De même, les Pères ont souligné la nécessité d'une évangélisation qui dénonce avec franchise les conditionnements culturels, sociaux et économiques, comme la place excessive donnée à la logique du marché, qui empêchent une vie familiale authentique, entrainant des discriminations, la pauvreté, des exclusions et la violence. Voilà pourquoi il faut développer un dialogue et une coopération avec les structures sociales ; les laïcs qui s'engagent, en tant que chrétiens, dans les domaines culturel et sociopolitique, doivent être encouragés et soutenus.

- *Question 23.* ***Dans la formation des prêtres et des autres agents pastoraux, comment la dimension familiale est-elle cultivée ? Les familles sont-elles directement impliquées dans cette formation ?***

- *Question 24.* ***Est-on conscient que l'évolution rapide de notre société exige une attention constante au langage dans la communication pastorale ? Comment témoigner efficacement de la priorité de la grâce, de sorte que la vie familiale soit projetée et vécue comme accueil de l'Esprit Saint ?***

- *Question 25.* ***Dans l'annonce de l'Évangile de la famille, comment peut-on créer les conditions permettant à chaque famille d'être telle que Dieu la veut et d'être socialement reconnue dans sa dignité et dans sa mission? Quelle « conversion pastorale » et quels approfondissements ultérieurs doivent être mis en œuvre dans cette direction ?***

- *Question 26.* ***La collaboration, au service de la famille, avec les institutions sociales et politiques est-elle considérée dans toute son importance ? Comment est-elle concrètement mise en œuvre ? De quels critères s'inspire-t-on pour cela? Quel rôle peuvent jouer en ce sens les associations familiales? Comment cette collaboration peut-elle être également soutenue par une franche dénonciation des processus culturels, économiques et politiques qui minent la réalité familiale ?***

- *Question 27.* ***Comment favoriser une relation entre famille, société et politique au profit de la famille ? Comment encourager le soutien de la famille par la communauté internationale et les États?***

2. Guider les futurs époux sur le chemin de la préparation au mariage

39. La situation sociale complexe et les défis auxquels la famille est appelée à faire face exigent de toute la communauté chrétienne davantage d'efforts pour s'engager dans la préparation au mariage des futurs époux. Il faut rappeler l'importance des vertus. Parmi elles, la chasteté apparaît comme une condition précieuse pour la croissance authentique de l'amour interpersonnel. En ce qui concerne cette nécessité, les Pères synodaux ont souligné d'un commun accord l'exigence d'une plus grande implication de l'ensemble de la communauté, en privilégiant le témoignage des familles elles-mêmes, et d'un enracinement de la préparation au mariage dans l'itinéraire de l'initiation chrétienne, en soulignant le lien du mariage avec le baptême et les autres sacrements. De même, la nécessité de programmes spécifiques a été mise en évidence pour la préparation proche du mariage, afin qu'ils constituent une véritable expérience de participation à la vie ecclésiale et approfondissent les différents aspects de la vie familiale.

- *Question 28.* ***Comment les itinéraires de préparation au mariage sont-ils proposés de façon à mettre en évidence la vocation et la mission de la famille selon la foi au Christ ? Sont-ils effectués comme proposition d'une expérience ecclésiale authentique ? Comment les rénover et les améliorer?***

- *Question 29.* ***Comment la catéchèse d'initiation chrétienne présente-t-elle l'ouverture à la vocation et à la mission de la famille ? Quelles avancées en ce domaine sont considérées comme plus urgentes ? Comment proposer le rapport entre le baptême, l'eucharistie et le mariage ? De quelle façon peut-on mettre en évidence le caractère de catéchuménat et de mystagogie que revêtent souvent les itinéraires de préparation au mariage ? Comment faire participer la communauté à cette préparation ?***

3. Accompagner les premières années de la vie conjugale

40. Les premières années de mariage sont une période vitale et délicate durant laquelle les couples acquièrent davantage conscience des défis et de la signification du mariage. D'où l'exigence d'un accompagnement pastoral qui se poursuive après la célébration du sacrement (cf. Familiaris Consortio, IIIème partie). Dans cette pastorale, la présence de couples mariés ayant une certaine expérience apparaît d'une grande importance. La paroisse est considérée comme le lieu où des couples expérimentés peuvent se mettre à la disposition des couples plus jeunes, avec l'éventuel concours d'associations, de mouvements ecclésiaux et de communautés nouvelles. Il faut encourager les époux à s'ouvrir à une attitude fondamentale d'accueil du grand don que représentent les enfants. Il faut souligner l'importance de la spiritualité familiale, de la prière et de la participation à l'Eucharistie dominicale, en encourageant les couples à se réunir régulièrement pour favoriser la croissance de la vie spirituelle et la solidarité au niveau des exigences concrètes de la vie. Liturgies, pratiques dévotionnelles et Eucharisties célébrées pour les familles, surtout pour l'anniversaire du mariage ont été mentionnées comme étant vitales pour favoriser l'évangélisation à travers la famille.

- *Question 30.* ***Tant dans la préparation que dans l'accompagnement des premières années de vie conjugale, l'importante contribution du témoignage et du soutien que peuvent apporter les familles, les associations et les mouvements familiaux est-elle assez mise en relief ? Quelles expériences positives peut-on mentionner en ce domaine ?***
- *Question 31.* ***La pastorale de l'accompagnement des couples durant les premières années de vie familiale – a-t-on fait observer pendant le débat synodal – a besoin d'un nouveau développement. Quelles initiatives plus significatives ont-elles déjà été réalisées ? Quels aspects faut-il renforcer au niveau paroissial, au niveau diocésain ou dans le cadre des associations et des mouvements ?***

4. La pastorale des personnes qui vivent en union civile ou en concubinage

41. Tout en continuant à annoncer et à promouvoir le mariage chrétien, le Synode encourage aussi le discernement pastoral des situations de beaucoup de gens qui ne vivent plus dans cette situation. Il est important d'entrer en dialogue pastoral avec ces personnes afin de mettre en évidence les éléments de leur vie qui peuvent conduire à une plus grande ouverture à l'Évangile du mariage dans sa plénitude. Les pasteurs doivent discerner les éléments qui peuvent favoriser l'évangélisation et la croissance humaine et spirituelle. Aujourd'hui, dotée d'une sensibilité nouvelle, la pastorale s'efforce de saisir les éléments positifs présents dans les mariages civils et, compte-tenu des différences, dans les concubinages. Tout en affirmant clairement le message chrétien, nous devons aussi indiquer, dans notre proposition ecclésiale, des éléments constructifs dans ces situations qui ne correspondent pas encore ou qui ne correspondent plus à cet idéal.

42. On a remarqué que, dans de nombreux pays, un « nombre croissant de couples vivent ensemble *ad experimentum*, sans aucun mariage ni canonique, ni civil » (*Instrumentum Laboris,* 81). Dans certains pays, ceci advient spécialement dans le mariage traditionnel, concerté entre les familles et souvent célébrées en diverses étapes. Dans d'autres pays, en revanche, le nombre de ceux qui, après avoir vécu longtemps ensemble, demandent la célébration du mariage à l'Église, connaît une augmentation constante. Le simple concubinage est souvent choisi à cause de la mentalité générale contraire aux institutions et aux engagements définitifs, mais aussi parce que les personnes attendent d'avoir une certaine sécurité économique (emploi et salaire fixe). Dans d'autres pays, enfin, les unions de fait sont très nombreuses, non seulement à cause du rejet des valeurs de la famille et du mariage, mais surtout parce que se marier est perçu comme un luxe, en raison des conditions sociales, de sorte que la misère matérielle pousse à vivre des unions de fait.

43. Toutes ces situations doivent être affrontées d'une manière constructive, en cherchant à les transformer en occasions de cheminement vers la plénitude du mariage et de la famille à la lumière de l'Évangile. Il s'agit de les accueillir et de les accompagner avec patience et délicatesse. À cette fin, le témoignage séduisant d'authentiques familles chrétiennes, comme sujets de l'évangélisation de la famille, est important.

- *Question 32.* ***Quels critères faut-il considérer en vue d'un discernement pastoral correct des diverses situations, à la lumière des enseignements de l'Église, pour qui les éléments constitutifs du mariage sont l'unité, l'indissolubilité et l'ouverture à la procréation ?***

- *Question 33.* ***La communauté chrétienne est-elle en mesure d'être pastoralement impliquée dans ces situations ? Comment aide-t-elle à discerner les éléments positifs de ceux négatifs de la vie de personnes unies par des mariages civils, de façon à les orienter et à les soutenir au long du chemin de croissance et de conversion vers le sacrement du mariage ? Comment aider ceux qui vivent en concubinage à opter pour le mariage ?***

- *Question 34.* ***En particulier, quelles réponses donner aux problématiques soulevées par l'enracinement des formes traditionnelles de mariages par étapes ou arrangé par les familles ?***

5. Prendre soin des familles blessées (séparés, divorcés non remariés, divorcés remariés, familles monoparentales)

44. Quand les époux connaissent des problèmes dans leurs relations, ils doivent pouvoir compter sur l'aide et sur l'accompagnement de l'Église. La pastorale de la charité et la miséricorde tend à faire en sorte que les personnes se retrouvent et que les relations soient restaurées. L'expérience montre qu'avec une aide appropriée et par l'action réconciliatrice de la grâce, bon nombre de crises conjugales sont surmontées d'une manière satisfaisante. Savoir pardonner et se sentir pardonné constitue une expérience fondamentale dans la vie familiale. Le pardon entre les époux permet de faire l'expérience d'un amour qui est pour toujours et ne passe jamais (cf. 1 Co 13, 8). Cependant, il apparaît parfois difficile, pour celui qui a reçu le pardon de Dieu d'avoir la force d'offrir un pardon authentique qui régénère la personne.

45. Au cours du Synode, la nécessité de choix pastoraux courageux a été clairement ressentie. Confirmant avec force la fidélité à l'Évangile de la famille et reconnaissant que la séparation et le divorce sont toujours des blessures qui provoquent des souffrances pour les époux qui les vivent comme pour les enfants, les Pères synodaux ont ressenti l'urgence d'itinéraires pastoraux nouveaux, qui partent de la situation effective des fragilités familiales, en sachant que souvent elles sont davantage " subies " dans la souffrance que choisies en pleine liberté. Il s'agit de situations différentes selon les facteurs personnels, culturels et socioéconomiques. Un regard différencié est nécessaire, comme le suggérait déjà saint Jean-Paul II (cf. *Familiaris Consortio*, 84).

46. Chaque famille doit tout d'abord être écoutée avec respect et avec amour, en nous faisant compagnons de route comme le Christ le fit avec les disciples sur le chemin d'Emmaüs. Pour ces situations, ces paroles du Pape François revêtent une valeur toute particulière : « L'Église devra initier ses membres – prêtres, personnes consacrées et laïcs – à cet " art de l'accompagnement ", pour que tous apprennent toujours à ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre (cf. Ex 3, 5). Nous devons donner à notre chemin le rythme salutaire de la proximité, avec un regard respectueux et plein de compassion mais qui en même temps guérit, libère et encourage à mûrir dans la vie chrétienne » (Evangelii Gaudium, 169).

47. Un discernement particulier est indispensable pour accompagner, sur le plan pastoral, les personnes séparées, divorcées ou abandonnées. La souffrance de ceux qui ont subi injustement la séparation, le divorce ou l'abandon doit être accueillie et mise en valeur, de même que la souffrance de ceux qui ont été contraints de rompre la vie en commun à cause des mauvais traitements de leur conjoint. Le pardon pour l'injustice subie n'est pas facile, mais c'est un chemin que la grâce rend possible. D'où la nécessité d'une pastorale de la réconciliation et de la médiation, notamment à travers des centres d'écoute spécialisés qu'il faut organiser dans les diocèses. De même, il faut toujours souligner qu'il est indispensable de prendre en charge, d'une manière loyale et constructive, les conséquences de la séparation ou du divorce sur les enfants qui sont, dans tous les cas, les victimes innocentes de cette situation. Ils ne peuvent pas être un " objet " qu'on se dispute et il convient de chercher les formes les meilleures leur permettant de surmonter le traumatisme de la scission familiale et de grandir de la manière la plus sereine possible. En tout cas, l'Église devra toujours mettre en relief l'injustice qui dérive souvent d'une situation de divorce. Une attention spéciale doit être accordée à l'accompagnement des familles monoparentales, en particulier il faut aider les femmes qui doivent porter seules la responsabilité de la maison et de l'éducation des enfants.

48. Un grand nombre de Pères a souligné la nécessité de rendre plus accessibles et souples, et si d'une voie administrative sous la responsabilité de l'évêque diocésain ; le recours à un procès simplifié en cas de nullité notoire. Certains Pères se disent toutefois contraires à ces propositions, car elles ne garantiraient pas un jugement fiable. Il faut réaffirmer que, dans tous ces cas, il s'agit de vérifier la vérité sur la validité du lien. Selon d'autres propositions, il faudrait aussi considérer la possibilité de mettre en relief, en fonction de la validité du sacrement du mariage, le rôle de la foi des deux mariages valides sont sacrement.

49. Au sujet des procès matrimoniaux, l'allègement de la procédure, requis par beaucoup, en plus de la souligner la responsabilité de l'évêque diocésain qui, dans son diocèse, pourrait charger des experts dûment préparés pour conseiller gratuitement les parties sur la validité de leur mariage. Cette fonction pourrait être exercée par un bureau ou par des personnes qualifiées (cf. *Dignitas Connubii*, art. 113,1).

50. Les personnes divorcées mais non remariées, qui sont souvent des témoins de la fidélité conjugale, doivent être encouragées à trouver dans l'Eucharistie la nourriture qui les soutienne dans leur état. La communauté locale et les Pasteurs doivent accompagner ces personnes avec sollicitude, surtout quand il y a des enfants ou qu'elles se trouvent dans de graves conditions de pauvreté.

51. Les situations des divorcés remariés exigent aussi un discernement attentif et d'être accompagnés avec beaucoup de respect, en évitant tout langage et toute attitude qui fassent peser sur eux un sentiment de discrimination ; il faut encourager leur participation à la vie de la communauté. Prendre soin d'eux ne signifie pas pour la communauté chrétienne un affaiblissement de sa foi et de son témoignage sur l'indissolubilité du mariage, c'est plutôt précisément en cela que s'exprime sa charité.

52. La réflexion a porté sur la possibilité pour les divorcés remariés d'accéder aux sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie. Plusieurs Pères synodaux ont insisté pour maintenir la discipline actuelle, en vertu du rapport constitutif entre la participation à l'Eucharistie et la communion avec l'Église et son enseignement sur le mariage indissoluble. D'autres se sont exprimés en faveur d'un accueil non généralisé au banquet eucharistique, dans certaines situations particulières et à conditions bien précises, surtout quand il s'agit de cas irréversibles et liés à des obligations morales envers les enfants qui viendraient à subir des souffrances injustes. L'accès éventuel aux sacrements devrait être précédé d'un cheminement pénitentiel sous la responsabilité de l'évêque diocésain. La question doit encore être approfondie, en ayant bien présente la distinction entre la situation objective de péché et les circonstances atténuantes, étant donné que « L'imputabilité et la responsabilité d'une action peuvent être diminuées voire supprimées » par divers « facteurs psychiques ou sociaux » (*Catéchisme de l'Église Catholique*, 1735).

53. Certains Pères ont soutenu que les personnes divorcées et remariées ou vivant en concubinage peuvent recourir de manière fructueuse à la communion spirituelle. D'autres Pères se sont demandés pourquoi, alors, elles ne pouvaient accéder à la communion sacramentelle. Un approfondissement de cette thématique est donc requis afin de permettre de faire ressortir la spécificité de ces deux formes et leur lien avec la théologie du mariage.

54. Les problématiques relatives aux mariages mixtes sont souvent revenues dans les interventions des Pères synodaux. La diversité de la discipline relative au mariage dans les Églises orthodoxes pose, dans certains contextes,

des problèmes sur lesquels il est nécessaire de réfléchir au niveau œcuménique. De même, pour les mariages interreligieux, la contribution du dialogue avec les religions sera importante.

- *Question 35.* ***La communauté chrétienne est-elle prête à prendre soin des familles blessées pour leur faire vivre l'expérience de la miséricorde du Père ? Comment s'engager pour éliminer les facteurs sociaux et économiques qui souvent les déterminent ? Qu'a-t-il été fait et que faut-il encore faire pour accroître cette action et la conscience missionnaire qui la soutient ?***

- *Question 36.* ***Comment encourager la définition de lignes pastorales communes au niveau de l'Église particulière? Comment développer à cet égard le dialogue entre les diverses Églises particulières «cum Petro e sub Petro» ?***

- *Question 37.* ***Comment rendre plus accessibles et souples, si possible gratuites, les procédures de reconnaissance des cas de nullité ?***

- *Question 38.* ***La pastorale sacramentelle à l'égard des divorcés remariés a besoin d'un approfondissement ultérieur, en évaluant la pratique orthodoxe et en tenant compte de « la distinction entre situation objective de péché et circonstances atténuantes » (n° 52). Quelles sont les perspectives au sein desquelles se situer ? Quelles avancées sont possibles ? Quelles suggestions pour remédier à des formes d'empêchement non dues ou non nécessaires ?***

- *Question 39.* ***Les normes en vigueur actuellement permettent-elles d'apporter des réponses valables aux défis posés par les mariages mixtes et par les mariages interconfessionnels ? Faut-il tenir compte d'autres éléments ?***

6. L'attention pastorale envers les personnes ayant une tendance homosexuelle

55. Dans certaines familles, des personnes ont une orientation homosexuelle. À cet égard, nous nous sommes interrogés sur l'attention pastorale à adopter face à ces situations, en nous référant à l'enseignement de l'Église : « Il n'y a aucun fondement pour assimiler ou établir des analogies, même lointaines, entre les unions homosexuelles et le dessein de Dieu sur le mariage et la famille ». Néanmoins, les hommes et les femmes ayant des tendances homosexuelles doivent être accueillis avec respect et délicatesse. « À leur égard, on évitera toute marque de discrimination injuste » (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles, 4).

56. Il est totalement inacceptable que les Pasteurs de l'Église subissent des pressions en ce domaine et que les organismes internationaux subordonnent leurs aides financières aux pays pauvres à l'introduction de lois qui instituent le " mariage " entre des personnes du même sexe.

> • *Question 40.* ***Comment la communauté chrétienne accorde-t-elle son attention pastorale aux familles dont certaines personnes en leur sein ont une tendance homosexuelle ? En évitant toute discrimination injuste, de quelle façon est-il possible de s'occuper des personnes dans ces situations à la lumière de l'Évangile ? Comment leur proposer les exigences de la volonté de Dieu sur leur situation ?***

7. La transmission de la vie et le défi de la dénatalité

57. Il n'est pas difficile de constater la diffusion d'une mentalité qui réduit l'engendrement de la vie à une variable du projet individuel ou de couple. Les facteurs d'ordre économique exercent un poids parfois déterminant qui contribue à la forte baisse de la natalité. Cela affaiblit le tissu social, compromet le rapport entre les générations et rend plus incertain le regard sur l'avenir. L'ouverture à la vie est une exigence intrinsèque de l'amour conjugal. À cette lumière, l'Église soutient les familles qui accueillent, éduquent et entourent de leur affection les enfants en situation de handicap.

58. Dans ce domaine aussi, il faut partir de l'écoute des personnes et donner raison de la beauté et de la vérité d'une ouverture inconditionnelle à la vie comme ce dont l'amour humain a besoin pour être vécu en plénitude. C'est sur cette base que peut reposer un enseignement approprié quant aux méthodes naturelles de procréation responsable. Il s'agit d'aider à vivre d'une manière harmonieuse et consciente la communion entre les époux, sous toutes ses dimensions, y compris la responsabilité d'engendrer. Il faut redécouvrir le message de l'Encyclique Humanae Vitae de Paul VI, qui souligne le besoin de respecter la dignité de la personne dans l'évaluation morale des méthodes de régulation des naissances. L'adoption d'enfants, orphelins et abandonnés, accueillis comme ses propres enfants, est une forme spécifique d'apostolat familial (cf. Apostolicam Actuositatem, 11), plusieurs fois rappelée et encouragée par le magistère (cf. Familiaris Consortio, 41 ; Evangelium Vitae, 93). Le choix de l'adoption et de se voir confier un enfant exprime une fécondité particulière de l'expérience conjugale, et non seulement quand celle-ci est marquée par la stérilité. Ce choix est un signe éloquent de l'amour familial, une occasion de témoigner de sa foi et de rendre leur dignité filiale à ceux qui en ont été privés.

59. Il faut aider à vivre l'affectivité, notamment dans le lien conjugal, comme un chemin de maturation, dans l'accueil toujours plus profond de l'autre et dans un don toujours plus entier. En ce sens, il faut réaffirmer la nécessité d'offrir des itinéraires de formation qui nourrissent la vie conjugale, de même que l'importance d'un laïcat pouvant offrir un accompagnement fait de témoignages vivants. L'exemple d'un amour fidèle et profond, fait de tendresse et de respect, capable de grandir dans le temps et qui, par son ouverture concrète à l'engendrement de la vie, fait l'expérience d'un mystère qui nous transcende, peut constituer une aide importante.

- *Question 41.* ***Quelles sont les initiatives les plus significatives qui ont été prises pour annoncer et promouvoir efficacement l'ouverture à la vie, ainsi que la beauté et la dignité humaines de devenir mère ou père, à la lumière par exemple de l'Encyclique Humanae Vitae du Bienheureux Paul VI ? Comment promouvoir le dialogue avec les sciences et les technologies biomédicales de façon à ce que soit respectée l'écologie humaine de l'engendrement ?***

- *Question 42.* ***Une maternité/paternité généreuse a besoin de structures et d'instruments. La communauté chrétienne vit-elle une solidarité et une subsidiarité effective ? Comment ? Propose-t-elle aussi courageusement des solutions valides au niveau sociopolitique ? Comment encourager l'adoption et la garde des enfants comme signe très élevé d'une générosité féconde ? Comment faire en sorte que les enfants soient élevés avec attention et respect ?***

- *Question 43.* ***Le chrétien vit la maternité/paternité comme réponse à une vocation. Dans la catéchèse, cette vocation est-elle***

suffisamment soulignée ? Quels parcours de formation sont proposés pour qu'elle guide effectivement les consciences des époux ? A-t-on conscience des graves conséquences des changements démographiques ?

- *Question 44.* ***Comment l'Église combat-elle la plaie de l'avortement en favorisant une culture de la vie qui soit efficace ?***

8. Le défi de l'éducation et le rôle de la famille dans l'évangélisation

60. Un des défis fondamentaux auquel doivent faire face les familles d'aujourd'hui est à coup sûr celui de l'éducation, rendue plus exigeante et complexe en raison de la situation culturelle actuelle et de la grande influence des médias. Les exigences et les attentes des familles capables d'être, dans la vie quotidienne, des lieux de croissance et de transmission concrète et essentielle des vertus qui donnent forment à l'existence, doivent être tenues en grande considération. Cela signifie que les parents puissent librement choisir le type d'éducation à donner à leurs enfants selon leurs convictions.

61. L'Église joue un rôle précieux de soutien aux familles, en partant de l'initiation chrétienne, à travers des communautés accueillantes. Il lui est demandé, aujourd'hui plus qu'hier, dans les situations complexes comme dans les situations ordinaires, de soutenir les parents dans leurs efforts éducatifs, en accompagnant les enfants, les adolescents et les jeunes dans leur croissance, grâce à des parcours personnalisés, capables d'introduire au sens plénier de la vie et de susciter des choix et des responsabilités vécus à la lumière de l'Évangile. Marie, dans sa tendresse, sa miséricorde et sa sensibilité maternelles peut nourrir la faim d'humanité et de vie, c'est pourquoi elle est invoquée par les familles et par le peuple chrétien. La pastorale et une dévotion mariale sont un point de départ opportun pour annoncer l'Évangile de la famille.

- *Question 45.* ***Accomplir leur mission éducatrice n'est pas toujours aisé pour les parents : trouvent-ils solidarité et soutien dans la communauté chrétienne ? Quels parcours de formation peut-on suggérer ? Qu'est-ce qui peut-être fait pour que la tâche éducative des parents soit reconnue aussi au niveau sociopolitique ?***

- *Question 46.* ***Comment stimuler chez les parents et dans la famille chrétienne la conscience du devoir de transmission de la foi comme dimension intrinsèque à l'identité chrétienne ?***

Conclusion

62. Les réflexions proposées, fruit du travail synodal qui s'est déroulé dans une grande liberté et avec un mode d'écoute réciproque, entendent poser des questions et indiquer des perspectives qui devront mûrir et être précisées par la réflexion des Églises locales durant l'année qui nous sépare de l'Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques prévue en octobre 2015 ; elle sera consacrée à la vocation et à la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain. Il ne s'agit pas de décisions prises, ni de perspectives faciles. Cependant, le cheminement collégial des évêques et la participation de l'ensemble du peuple de Dieu sous l'action de l'Esprit Saint, en ayant pour modèle celui de la Sainte Famille, pourront nous guider pour trouver des voies de vérité et de miséricorde pour tous. Tel est le souhait que dès le début de nos travaux, le Pape François nous a exprimé, en nous invitant au courage de la foi et à l'accueil humble et honnête de la vérité dans la charité.